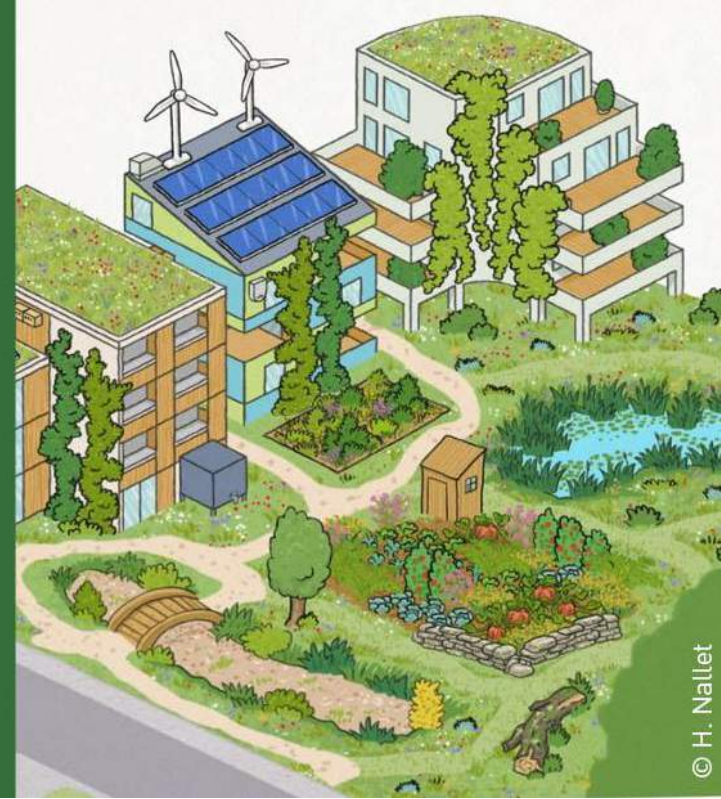




THÈME 2017

**Aménager
rénové
et bâtir
en favorisant
la biodiversité**



© H. Nallet

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE



Convention sur la
diversité biologique

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

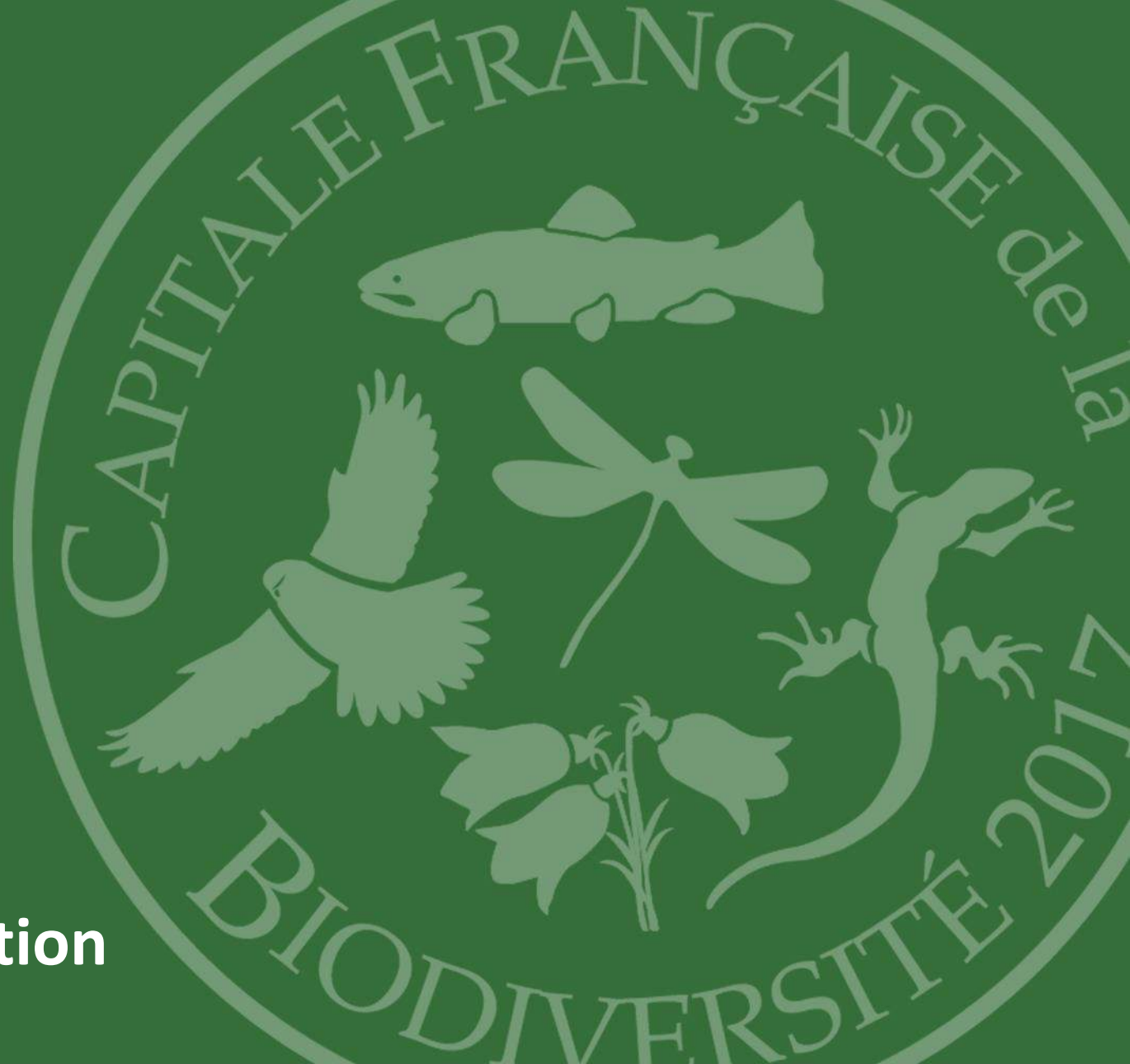
Plante & Cité
Ingénierie de la nature **en ville**

natureparif

Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

île de France





Modalités de participation

4 catégories de collectivités françaises peuvent participer :

- Communes de 2 000 à 20 000 habitants
- Communes de 20 001 à 100 000 habitants
- Communes de plus de 100 000 habitants
- Intercommunalités (CC, CA, CU, métropoles)

Une participation à la carte



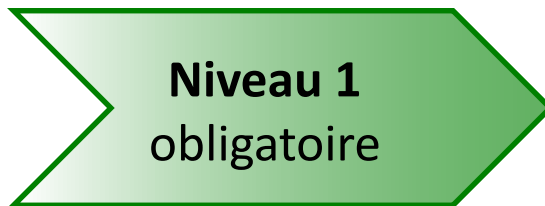
Labellisation



Recueil d'actions
exemplaires



Capitale française
de la Biodiversité



Etape 1 – obligatoire pour tous

- **Remplir le Questionnaire** : format PDF interactif
 - Informations sur la collectivité et questions générales
 - 3 chapitres et une quarantaine de questions
 - S'auto-évaluer et obtenir le label exprimés en **libellules** de 1 à 5 en fonctions des points obtenus



Etape 2 – optionnelle

- **Renseigner au moins 1 fiche-action**

- En lien avec le thème de l'année
- Pas de projet mais des réalisations
- Pour figurer dans le recueil d'actions et la base de données en ligne
- Si la ou les actions présentées sont jugées exemplaires par le CST (triple-lecture selon grille d'évaluation SNB)



Etape 3 – conditionnelle

- **Renseigner les 3 fiches-actions**

- 1 action en lien avec le thème de l'année par chapitre :

- planification et aménagement du territoire

- biodiversité locale : gestion et suivi

- biodiversité et citoyenneté

- Sur la base du questionnaire + 3 fiches-actions

- le CST sélectionne les meilleures candidatures

Etape 3 – conditionnelle

- **Recevoir une visite de terrain**
 - 1 journée, entretien en salle 1h puis terrain
 - Rapport de visite rendu public
- **Figurer au palmarès**
 - Être désigné lauréat dans une des catégories nationales, toutes catégories ou d'un prix régional



Calendrier

- Ateliers régionaux → du 2 février au 23 mars 2017
- Candidatures → de la mi-février au 2 mai 2017
- Visites d'évaluation → juin-juillet 2017
- Résultats → fin septembre 2016

1 site internet dédié :

- Présentation
- Questionnaire
- Règlement
- Comité scientifique et technique
- FAQ, glossaire et ressources documentaires
- Ateliers
- Recueils d'actions exemplaires
- Partenaires

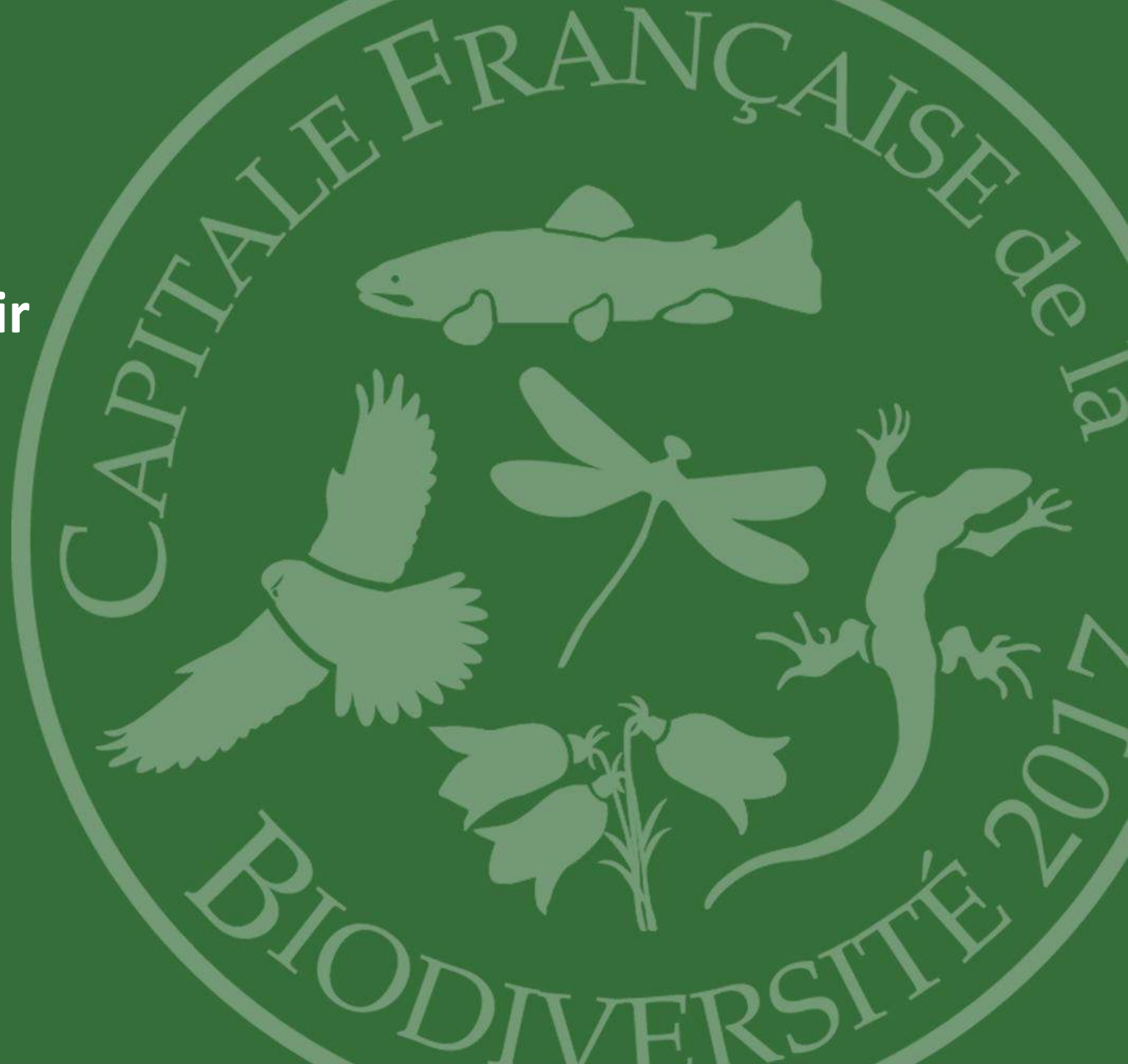
www.capitale-biodiversite.fr



Capitale_Biodiv

Thème 2017

**Aménager,
rénover et bâtir
en favorisant
la biodiversité**



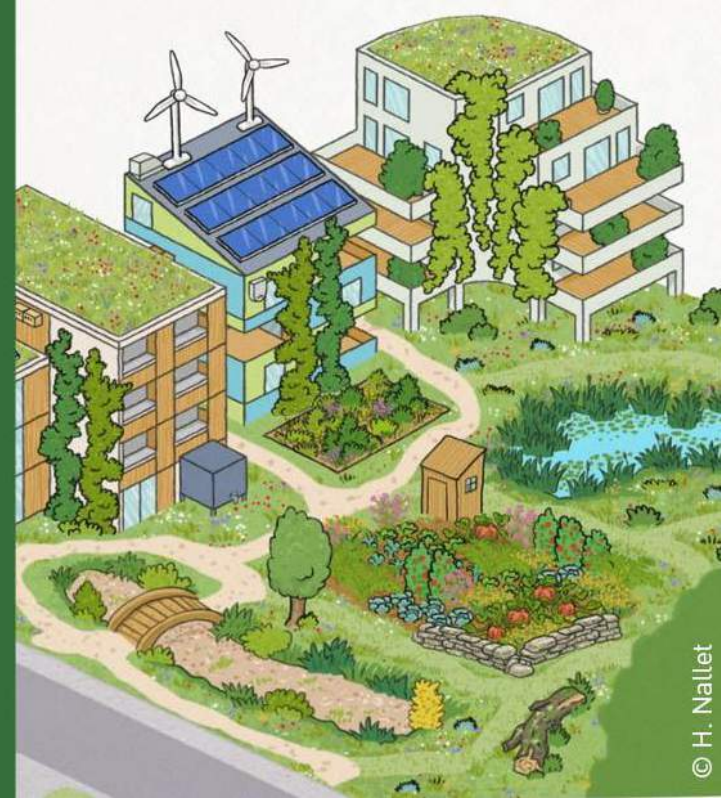
Un thème à comprendre au sens large et à toutes les échelles :

- **Territoire**
documents d'urbanisme, TVB, planification...
- **Quartier ou îlot**
aménagement, eaux pluviales, espaces verts...
- **Bâti ou parcelle**
architecture, végétalisation, matériaux...



THÈME 2017

**Aménager
rénové
et bâtir
en favorisant
la biodiversité**



© H. Nallet

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE



Convention sur la
diversité biologique

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Plante & Cité
Ingénierie de la nature **en ville**

natureparif

Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

île de France

